



QUESTION ECRITE

Auteur Grégory D'Andrès, PLR/FDP
Objet Des cadeaux d'anniversaires ?
Date 08/05/2023
Numéro 2023.05.141

Dans le cadre de son dixième anniversaire, l' Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion organise un évènement. Elle demande à des entreprises formatrices de soutenir cette fête par leur contribution en publicité payante, comme on le fait souvent dans le cadre d'activités diverses dans notre canton.

Conclusion

Est-il vraiment nécessaire de marquer un évènement si banal qu'un dixième anniversaire pour une école qui, en grande ligne, n'a que changé de nom et d'organisation sur une école déjà existante?

Les coûts directs et indirects induits par une telle organisation ne sont-ils pas malvenus en cette période de sortie de crise et d'incertitudes économiques de notre canton au futur?

Combien coûte une telle fête au contribuable Valaisan au regard de sa réelle valeur envers les divers partenaires que sont les apprenants, les parents et les formateurs ou leurs entreprises respectives ?

Ne faudrait-il pas mieux utiliser cette énergie et cet argent pour des projets surement en mal de financement ou de ressources dans le quotidien de l'école ?